Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213500762-20251211-1552025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 2 décembre 2025 Nombre de Conseillers en exercice : **26**

L'An deux mil vingt-cinq, le 8 décembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René BOUILLON, Maire.

Présents : René BOUILLON, Liliane GRASLAND, Carole LEGENDRE, Thierry RENOUX, Françoise JOULAUD, Bruno TAKORIAN, Valérie EUN (à partir de la question n°3), Janine LE GOFF, André CROCQ, Bertrand PIQUET, Corinne FOUCAULT, Elisabeth SCHENREY, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Gwénaëlle GUILLET, Cyril GUERILLOT, Hélène AMOURIAUX-PICARD (à partir de la question n°3)

Excusés : Arnaud BOISIVON, Alborz NIKZAD, Danièle ESNAULT, Claude MÉTAYER, Yannick PONT, Malik RABAULT, Mathieu WIDLOECHER, Nicolas LE BERDER, Thierry STEPHAN

Secrétaire de séance : Cyril GUÉRILLOT

Procurations : Arnaud BOISIVON à Carole LEGENDRE, Danièle ESNAULT à Françoise JOULAUD, Nicolas LE BERDER à Pascale LE MASSON, Thierry STEPHAN à Thierry RENOUX

155/2025 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025 BUDGET COMMUNAL 2025 VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE AU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ARTISANAL DU BOSQUET - VOTE

Monsieur Thierry RENOUX, adjoint aux finances, expose :

Le conseil municipal est invité à approuver, à la demande du trésor public de Guichen, le principe de versement d'une participation financière de 1 000 € du budget communal vers le budget annexe du bosquet au titre du déficit de ce dernier pour l'année 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE le principe de versement d'une participation financière de 1 000 € du budget communal vers le budget annexe du bosquet au titre du déficit de ce dernier pour l'année 2025.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 9 décembre 2025

Le Maire,
René BOUILLON

MAIRIE DE CHAVAGNE (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le secrétaire de séance,
Cyril GUÉRILLOT